



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR BASKET BALL

Complexe de la Plantade, Montée du Belvédère - 13340 ROGNAC

12 Allée des Imprimeurs - 06700 ST LAURENT DU VAR

Tél : 04 92 07 77 77 - Fax : 04 92 07 77 78

Courriel ligue@pacabasketball.fr

PV BUREAU DIRECTEUR 2019-2020 DU 30 AVRIL 2020 EN VISIO CONFERENCE SUR TEAMS

Présents : Jean-Pierre BRUYERE, Claudine CARADONNA, Patrick COLLETTE, Yves CRESPIN, Alexandre FATTAH, Frédéric MATHIEU, Cyrille NERIN, Arnaud PETITBOULANGER, Frédéric PROST, Jean-Claude ROUGER, Pierre SAVINA

Excusés : Amélie PELLOUX

Invitée : Béatrice HEINRICH (Directrice Territoriale)

La séance est ouverte à 19h00 :

Jean-Pierre BRUYERE remercie tous les membres présents et excuse Amélie PELLOUX. Cette réunion a lieu ce soir en visioconférence au vu de la situation sanitaire. L'application Teams est utilisée.

Jean-Pierre BRUYERE souhaite que chacune et chacun de tous les licenciés et familles soit en bonne santé.

Les dispositions financières pour la saison 2020-2021 sont présentées aux membres du bureau à l'aide de l'outil prévu sur l'application Teams que nous utilisons. (voir les dispositions financières en annexe).

Concernant les tarifs des licences, aucune augmentation globale n'est appliquée pour la future saison. Le nouveau système de facturation décidé et adopté par la FFBB avec socle et extensions est mis en place. Cette modification entraîne de facto, en socle, le même tarif pour les dirigeants, techniciens et officiels.

➔ Les tarifs des licences et de la caisse de péréquation sont adoptés à l'unanimité.

Pour le reste des dispositions financières :

➔ Tous les tarifs sont adoptés à l'unanimité, excepté pour les tarifs des fautes techniques et disqualifiantes où une abstention se manifeste.

Arnaud PETITBOULANGER indique que l'assemblée générale statutaire et élective est reportée. Elle aura lieu sur une nouvelle date, en l'occurrence le samedi 12 septembre 2020, vraisemblablement à Rognac, et en présence de Jean-Pierre SIUTAT, Président de la FFBB. Merci à Béatrice HEINRICH d'avoir trouvé une salle pouvant accueillir l'AG, le site de Meyreuil n'étant plus disponible.

Frédéric PROST indique que la formation JIG pour la saison 2020-2021 se déroulera du 24 au 27 août 2020, le lieu reste à définir. Il indique également que la réunion prévue du conseil stratégique est annulée.

Jean-Pierre BRUYERE rappelle que la FFBB met en place le projet « Retour au jeu » à destination des clubs, des comités et des ligues. Pour cela un fonds dédié a été créé.

Pour les clubs : 1 000 000 € au moins

Pour les comités : 500 000 €

Pour les Ligues : 530 000 € sous forme de dotation à chaque ligue de France et d'outremer d'un terrain 3x3 complet avec panier pour une valeur de 26 500 € l'unité

Un appel à projet pour clubs et comités sera lancé dès début juin 2020. Les clubs pourront percevoir entre 200 et 1000 €. Un des critères majeur est que le club organisateur puisse élaborer un projet concernant plusieurs clubs environnants.

Jean-Pierre BRUYERE propose au bureau que la Ligue PACA BASKET BALL participe également financièrement à ce projet par la mise en œuvre d'une enveloppe financière de 20 000 € pour les clubs. Les dotations régionales seront cumulables avec les dotations fédérales. Un appel à projet sera également lancé.

➔ Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Cyrille NERIN indique que concernant le pôle d'Antibes, à ce jour, il n'y a pas d'évolution quant au traitement de ce dossier où la DTBN garde la main totalement en lien avec la ligue. Affaire à suivre.

Cyrille NERIN remercie Vincent CHETAIL et Eric KEHLHOFFNER pour leur implication dans ce dossier compliqué.

Le site de Lorgues est prêt pour accueillir le pôle. Nous attendons la validation de l'Education Nationale.

Un contact permanent reste en place pendant cette période avec les parents et enfants ; il faut patienter quant aux décisions.

Concernant le fonctionnement actuel des pôles au vu de la situation sanitaire à ce jour, une note fédérale préconise la non reprise des pôles espoirs cette saison. Nous prenons acte de la décision de la FFBB.

Places élite : les études des dossiers sont en cours pour un rendu fin mai à la FFBB.

Arnaud PETITBOULANGER indique que les nouveaux imprimés d'inscriptions aux diverses Coupes PACA vont être envoyés aux clubs. Ces imprimés sont constitués sous forme de formulaires pdf.

Jean-Pierre BRUYERE rappelle la gratuité et l'inscription libre et volontaire à ces compétitions.

Arnaud PETITBOULANGER propose la création d'une Coupe PACA U20 M et d'une Coupe PACA U20 F.

Jean-Pierre BRUYERE indique l'idée excellente et met aux voix cette proposition.

➔ Adopté à l'unanimité.

Arnaud PETITBOULANGER indique que 35 dossiers PSF 2020 ont été déposés et seront étudiés.

La FFBB nous demande de créer une commission régionale chargée de l'évaluation de ces dossiers où tous les critères et les points correspondants sont fixés par la FFBB. Le traitement des dossiers devra s'effectuer jusqu'à fin mai pour un rendu des travaux effectués à la FFBB.

La commission sera composée de : Jean-Pierre BRUYERE, Arnaud PETITBOULANGER, Alexandre FATTAH, Béatrice HEINRICH, Patrick COLLETTE, Franck PRELLWITZ, Eric KEHLHOFFNER, Francis FARINA, Joëlle PEREZ, Bernard LEBALCH.

➔ Adopté à l'unanimité.

Pour mémoire : Les dossiers PSF 2020 de la ligue et des comités sont traités directement par la FFBB

Cyrille NERIN indique que la ligue PACA BASKET BALL ne participera pas au traditionnel tournoi en Espagne en septembre 2020. Des études sont réalisées pour relancer la mise en œuvre des 2 tournois internationaux sur notre territoire.

Jean-Pierre BRUYERE remercie une nouvelle fois les membres du bureau directeur pour leur présence à cette réunion en visioconférence en ces moments si particuliers. Il souhaite de tout cœur une bonne santé à toutes et tous. Soyez prudents et prévenants.

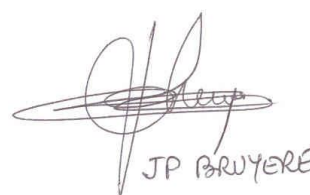
Plus aucun sujet n'est soulevé, la séance est clôturée à 20h30

Le Secrétaire Général



Arnaud PETITBOULANGER

Le Président



Jean-Pierre BRUYERE



PACA
BASKET BALL

RÈGLEMENT FINANCIER

2020-2021



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR BASKET BALL

AFFILIATIONS ET REAFFILIATIONS

TARIFS LICENCES ET ASSURANCES

DISPOSITIONS FINANCIERES

REGLEMENT PARTICULIER



AFFILIATIONS & REAFFILIATIONS

2020-2021	ASSOCIATION 5x5 - 3x3 - VxE
TYPE D'AFFILIATION	A1
DUREE	1 an
CONVENTION	NON
COUT NOUVELLE STRUCTURE	120,00 €
Affiliation part FFBB	100,00 €
Affiliation part Ligue Régionale	10,00 €
Affiliation part Comité Départemental	10,00 €
COUT STRUCTURE MOINS DE 50 LICENCIES	150,00 €
Affiliation part FFBB	112,80 €
Affiliation part Ligue Régionale	18,60 €
Affiliation part Comité Départemental	18,60 €
COUT STRUCTURE PLUS DE 50 LICENCIES	225,00 €
Affiliation part FFBB	187,80 €
Affiliation part Ligue Régionale	18,60 €
Affiliation part Comité Départemental	18,60 €
Procédure renouvellement	Via le formulaire édité annuellement sur FBI par le CD Possibilité refus par BF

ASSOCIATION 3x3 - VxE
A1
1 an
NON
120,00 €
100,00 €
10,00 €
10,00 €
150,00 €
112,80 €
18,60 €
18,60 €
225,00 €
187,80 €
18,60 €
18,60 €
Via le formulaire édité annuellement sur FBI par le CD Possibilité refus par BF

ASSOCIATION VxE
A2
1 an renouvelable par convention 3 ans
OUI
120,00 €
100,00 €
10,00 €
10,00 €
150,00 €
112,80 €
18,60 €
18,60 €
225,00 €
187,80 €
18,60 €
18,60 €
SERVICE TERRITOIRES

2020-2021	ETABLISSEMENT 5x5
TYPE D'AFFILIATION	E1
DUREE	1 an
CONVENTION	NON
COUT NOUVELLE STRUCTURE	120,00 €
Affiliation part FFBB	100,00 €
Affiliation part Ligue Régionale	10,00 €
Affiliation part Comité Départemental	10,00 €
COUT STRUCTURE MOINS DE 50 LICENCIES	150,00 €
Affiliation part FFBB	112,80 €
Affiliation part Ligue Régionale	18,60 €
Affiliation part Comité Départemental	18,60 €
COUT STRUCTURE PLUS DE 50 LICENCIES	150,00 €
Affiliation part FFBB	112,80 €
Affiliation part Ligue Régionale	18,60 €
Affiliation part Comité Départemental	18,60 €

ETABLISSEMENT 3x3 - VxE
E2
1 an renouvelable par convention 3 ans
OUI
120,00 €
100,00 €
10,00 €
10,00 €
150,00 €
112,80 €
18,60 €
18,60 €
150,00 €
112,80 €
18,60 €
18,60 €

ETABLISSEMENT VxE
E2
1 an renouvelable par convention 3 ans
OUI
120,00 €
100,00 €
10,00 €
10,00 €
150,00 €
112,80 €
18,60 €
18,60 €
150,00 €
112,80 €
18,60 €
18,60 €



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR BASKET BALL

TARIFS LICENCES

ASSURANCES

CLUB

PRATIQUES	CATEGORIES	Part FFBB 2020-2021	Part LR 2020-2021	FFBB + LR 2020-2021	Options		
					A	B avec IJ	C
SOCLE POUR TOUT LICENCIE EN CLUB							
Licence club	Toutes	12,00 €	10,00 €	22,00 €	2,98 €	8,63 €	A ou B + 0,50 €
EXTENSION POUR PRATIQUE EN CLUB							
Joueur Compétition	U7 à U11	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
	U12 à U15	3,00 €	3,00 €	6,00 €			
	U16 à U18	12,00 €	7,00 €	19,00 €			
	U19 et plus	12,00 €	7,50 €	19,50 €			
Joueur Entreprise	U19 et plus	7,00 €	0,00 €	7,00 €			
Joueur Loisir	U19 et plus	7,00 €	0,00 €	7,00 €			
Vivre Ensemble	U18	gratuit	non	0,00 €			
Santé, Inclusif, Tonic	U19 et plus	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Extension d'un joueur Compétition en vue d'un prêt (T) pour un autre club	U13	gratuit	non	0,00 €			
	U14 à U15	18,00 €	30,00 €	48,00 €			
	U16 et plus	35,00 €	40,00 €	75,00 €			
AUTORISATION SECONDAIRE, LICENCE T							
Joueur Compétition AST Compétition	U13	gratuit	non	0,00 €			
	U15	15,00 €	5€ aux LR/CD	15,00 €			
	U16 et plus	24,00 €	8€ aux LR/CD	24,00 €			
Joueur Compétition AST Entreprise	U18	gratuit	non	0,00 €			
	U19 et plus	19,00 €	non	19,00 €			
Joueur Compétition ASP Compétition	U18	gratuit	non	0,00 €			
	U19 et plus	24,00 €	non	24,00 €			
MUTATION POUR TOUT LICENCIE ENTRE DEUX CLUBS							
Mutation	U13	gratuit	non	0,00 €			
	U14 et plus	20,00 €	20,00 €	40,00 €			

HORS CLUB

PRATIQUES	CATEGORIES	Part FFBB 2020-2021	Part LR 2020-2021	FFBB + LR 2020-2021	Options		
					A	B avec IJ	C
CONTACT BASKET							
Licence hors club Contact Basket	Toutes	gratuit	non	0,00 €			
Licence hors club Micro Basket	U6	gratuit	non	0,00 €			
Licence hors club Juniorleague 3x3	U18	18,00 €	non	18,00 €			
Licence hors club Superleague 3x3	U19 et plus	33,00 €	non	33,00 €			
Pass hors club pour un évènement sportif - jouer 1 Open Start 3x3 - ou participer à 1 Camp Basket - ou jouer Entreprise	U18	2,00 €	non	2,00 €	2,98 €	8,63 €	A ou B + 0,50 €
	U19 et plus	5,00 €	non	5,00 €			
			600,00 €	non			
Licence hors clubs Agent Sportif AGTSP					0,77 €	2,97 €	A ou B + 0,50 €



DISPOSITIONS FINANCIERES

COTISATION REGIONALE

Club dont une équipe au moins dispute un championnat fédéral (senior ou jeunes)	300,00 €
Club dont une équipe au moins dispute un championnat régional senior	250,00 €
Club dont une équipe au moins dispute un championnat régional uniquement jeune	100,00 €

ENGAGEMENT EN CHAMPIONNAT REGIONAL

Senior	300,00 €
Jeunes U20 à U17	140,00 €
Jeunes U15	80,00 €
Jeunes U13	60,00 €

CAISSE DE PEREQUATION PAR EQUIPE ENGAGEE EN CHAMPIONNAT REGIONAL

PNM	1 900,00 €
RM2	1 650,00 €
RM3	1 650,00 €
PNF	1 650,00 €
RF2	1 650,00 €
U20M	1 300,00 €
U18F	1 100,00 €
U17M	1 100,00 €
U15M	1 000,00 €
U15F	1 000,00 €
U13M	800,00 €
U13F	800,00 €

COUPE SENIOR PACA

Engagement	0,00 €
Forfait	600,00 €
Forfait pour Final4 (dont 50% pour l'organisateur du Final4)	2 000,00 €

FORFAIT EN CHAMPIONNAT REGIONAL

Simple toutes catégories	300,00 €
Général en cours de saison toutes catégories	500,00 €

PENALITES FINANCIERES

Rencontre perdue par pénalité	200,00 €
-------------------------------	----------

Liste des joueurs brûlés non parvenue :

Avant la 1ère journée de championnat (joueurs qualifiés)	120,00 €
Avant la 4ème journée (cumulative)	240,00 €

Absence de licence (applicable un mois calendaire après la date de qualification) :

Senior - U20 - U18 - U17	30,00 €
U15 - U13	18,00 €

Absence de présentation par équipe obligatoire devant terminer leur championnat

	100,00 €
--	----------

Non respect du statut de l'entraîneur :

Entraîneur non revalidé	300,00 €
Entraîneur n'ayant pas le diplôme requis et n'ayant pas passé l'examen	300,00 €

E-Marque :

Non utilisation	75,00 €
Non parvenue dans les délais	60,00 €

Fautes technique et/ou disqualifiantes :

Première faute technique et/ou disqualifiante sans rapport (à payer si autre faute T ou D, sinon gratuite)	30,00 €
Deuxième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport	60,00 €
Troisième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport	90,00 €
Quatrième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport	120,00 €
Cinquième faute technique et/ou disqualifiante sans rapport et pour chaque suivante	150,00 €
Faute disqualifiante avec rapport	150,00 €



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR BASKET BALL

Absence de délégué licencié du club recevant (âge minimum requis : 16 ans)	100,00 €
Dérogation de date, d'heure ou de lieu :	
Non réponse sous un délai de 10 jours à une demande de dérogation informatique	40,00 €
Dérogation hors délais : de 10 à 20 jours avant la rencontre	30,00 €
Dérogation hors délais : de 5 à 10 jours avant la rencontre	50,00 €
Dérogation hors délais : de 0 à 5 jours avant la rencontre	100,00 €
ABSENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE PACA BASKET BALL	
Groupement sportif disputant un championnat :	
Fédéral (senior ou jeunes)	400,00 €
Régional	200,00 €
Pré Régional	100,00 €
REMBOURSEMENT A LA LIGUE PACA BASKET BALL	
Ouverture de tout dossier de discipline :	
Dans les 5 cas aggravés définis par le règlement disciplinaire	300,00 €
Dans les autres cas hors fautes techniques	200,00 €
Pour fautes techniques	75,00 €
Indemnité kilométrique	0,36 €
RECLAMATION A LA LIGUE PACA BASKET BALL	
Règlement fédéral	
RECLAMATION A LA FEDERATION FRANCAISE DE BASKET BALL	
Règlement fédéral	
APPEL A LA CHAMBRE D'APPEL	
Cautionnement d'appel disciplinaire (article 637 des RG)	310,00 €
Appel abusif	250,00 €
Appel d'une décision administrative (article 915 des RG)	375,00 €
DEMANDE DE DELEGUE PAR UNE ASSOCIATION ET/OU DESIGNATION EVALUATEUR	
Formule de remboursement = (nbre km AR x indemnité kilométrique) + indemnité de rencontre	
Indemnité kilométrique	0,36 €
Indemnité de rencontre	25,00 €
BAREME REGIONAL DES ARBITRES	
Formule de remboursement = (nbre km AR x indemnité kilométrique) + indemnité de rencontre	
Indemnité kilométrique	0,36 €
Indemnité de rencontre fixée par la FFBB :	
Senior	32,00 €
Autre catégorie	25,00 €
PARTICIPATION AUX STAGES DE FORMATION	
Revalidation Officiels (arbitres, OTM, statisticiens, ...), la journée officielle, repas inclus	50,00 €
Rattrapage revalidation Officiels (arbitres, OTM, statisticiens, ...)	90,00 €
Stage de formation arbitre, 2 jours, pension complète	100,00 €
Formation CQP complète avec prise en charge par un OPCO	prix OPCO
Formation CQP1 hébergement et jury inclus	500,00 €
Formation CQP2 ET CQP3 hébergement et jury inclus	750,00 €
Formation CQP2 OU CQP3 hébergement et jury inclus	500,00 €
Inscription jury seul sans formation CQP1 ou CQP2 ou CQP3	200,00 €
Revalidation entraîneur, la journée officielle, dont l'équipe évolue dans un championnat régional, repas inclus	90,00 €
Revalidation entraîneur N3 et NF2, 2 journées, hébergement et repas inclus	200,00 €
Aucun remboursement de stage si annulation 10 jours avant le début du stage	
INDEMNITES DES CADRES (hors CTS, CTF, CTO et salariés)	
La journée	60,00 €
La demi-journée	30,00 €
PARTICIPATION DES FAMILLES AU POLE ESPOIRS BASKET (SUR 10 MOIS)	
Interne	340,00 €
Externe (repas du midi facturé en plus)	100,00 €



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR BASKET BALL

REGLEMENT PARTICULIER

Article 1 : Les groupements sportifs doivent régler les sommes réclamées dans les 15 jours suivant la notification du Trésorier.

Article 2 : Tout groupement sportif non à jour avec les trésoreries des Comités Départementaux, de la Ligue Régionale PACA BASKET BALL ou de la Fédération Française de Basket Ball ne sera pas engagé ou réengagé dans un quelconque championnat.

Article 3 : Toute personne non à jour avec les trésoreries des Comités Départementaux, de la Ligue Régionale PACA BASKET BALL ou de la Fédération Française de Basket Ball ne sera pas inscrite ou réinscrite à aucun des Pôles Espoirs PACA BASKET BALL.



PACA
BASKET BALL